Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 16/11/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20191022-D_2020_97_1-DE

N° 2020-97-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2020

N° 2020/97-1
ANNULE ET REMPLACE
Gymnase à St Barthélémy : rénovation du système de chauffage et de l'équipement thermique

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 13 octobre 2020 pour la session ordinaire du jeudi 23 octobre 2020.

L'An Deux Mille vingt, le vingt-deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni à la salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :		**42**
Présents	**:**	**32**
Pouvoirs	**:**	**7**
Absents	**:**	**3**

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	GRANDJEAN Michel
GROSJEAN François	VUILLEMARD Catherine	CAILLIAU Elise
CALLEY Etienne	PINOT Régis	DEMANGE René
PY Julien	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
SARRE Vincent	JEUDY Jean-Luc	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	BRICE Jean Marie	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	FORMET Arnaud	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
PERNOT Jean Marie	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
	BRESSON Elise	DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle, Mr GILLET Denis et Mr VERBAERE Ludovic.
Pouvoirs: Mr SEGUIN Laurent donne pouvoir à Mme VUILLEMARD Catherine.
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie.
Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr PINOT Régis.
Mr MAUFFREY Gérard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mme CHIPAUX Michèle.
Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise.
Mme COUTHERUT Sylvie donne pouvoir à Mr OUDOT Francis

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 16/11/2020
Affiché le
ID : 070-247000854-20191022-D_2020_97_1-DE

Le Président expose qu'il convient de faire des travaux au gymnase de St Barthélémy, et notamment rénover le système de chauffage et l'équipement thermique.

Une consultation d'entreprises :
- BTS a été retenu pour un montant de 20 051.66 € HT
- Toit'isol éco a été retenu pour un montant de 3 531 € HT
- Mennel a été retenu pour un montant de 1 700 € HT

Soit un total global de travaux de 25 282.66 € HT.

Le Président propose le plan de financement :
- 25% d'aide du Conseil Départemental de Haute-Saône dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à l'extension des équipements sportifs (fiche E33 du Guide des Aides) soit 6 320.66 €.
- 75 % de reste à charge pour la CCME soit 18 962 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil communautaire :

SOLLICITE :
- Le Conseil Départemental de Haute-Saône, dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à des équipements sportifs et loisirs d'intérêt local à hauteur de 25 % soit € HT.

ADOPTE le Plan de financement suivant :
- **Conseil Départemental :** 6 320.66 € soit 25 %
- **Autofinancement CCME :** 18 962 € soit 75 %

S'ENGAGE à donner un accès prioritaire et gratuit à l'équipement aux enfants des collèges

AUTORISE le Président à faire les demandes de subventions et à signer toutes les pièces relatives au dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS CHÂTEAUX